



Catégorie de titres

Numéro de compte du porteur

Plier

Formulaire de procuration - Assemblée annuelle qui aura lieu le jeudi 14 mai 2026

Le présent formulaire de procuration est sollicité par la direction de La Société Canadian Tire Limitée.

Notes

1. Chaque porteur a le droit de nommer une personne ou une société de son choix, qui n'est pas tenue d'être un porteur, pour assister et agir en son nom à l'assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement. Si vous désirez nommer une personne ou une société autre que celles dont les noms figurent aux présentes, veuillez inscrire son nom à l'endroit prévu à cette fin (voir au verso).
2. Si les titres sont immatriculés au nom de plusieurs propriétaires (par exemple, s'il s'agit de propriétaires conjoints, de fiduciaires ou d'exécuteurs testamentaires), toutes ces personnes doivent signer la présente procuration. Si vous votez pour le compte d'une société par actions ou d'un autre particulier, vous pourriez devoir fournir des documents attestant que vous avez le pouvoir de signer la présente procuration et précisant à quel titre vous la signez. Si vous votez pour le compte d'une société par actions, vous devez indiquer votre nom et votre fonction, par exemple « Jean Tremblay, président, pour le compte d'ABC Inc. ».
3. La signature que le porteur appose sur la présente procuration doit correspondre exactement au nom qui y figure.
4. Si la présente procuration n'est pas datée, elle sera réputée porter la date à laquelle la direction l'aura postée au porteur.
5. **Les droits de vote rattachés aux titres représentés par la présente procuration seront exercés conformément aux directives du porteur. Si aucune instruction de vote n'est donnée et que le fondé de pouvoir a nommé les représentants de la direction, ces droits de vote seront exercés selon les recommandations de la direction.**
6. Le fondé de pouvoir exercera les droits de vote rattachés aux titres représentés par la présente procuration pour ou contre chacune des questions décrites aux présentes ou s'abstiendra de voter à cet égard, selon le cas, selon les directives du porteur, dans le cadre de tout scrutin qui pourrait être tenu, et, si le porteur a précisé un choix relativement à toute question, le fondé de pouvoir votera en conséquence.
7. La présente procuration confère un pouvoir discrétionnaire à l'égard des modifications des questions figurant dans l'avis de convocation à l'assemblée sur lesquelles les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote ont le droit de voter et des autres questions pouvant être soumises en bonne et due forme à l'assemblée (y compris à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement) ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report. Les fondés de pouvoir voteront avec discernement, dans un cas comme dans l'autre dans la pleine mesure permise par la loi, que les modifications ou autres questions soient de caractère courant ou litigieuses.
8. Le président de l'assemblée peut, à sa discrétion, mais sans y être tenu, prendre des décisions quant à l'admissibilité de procurations déposées aux fins de l'assemblée ou renoncer à appliquer l'heure limite de réception des procurations.
9. La présente procuration doit être lue conjointement avec l'avis de convocation et la circulaire d'information de la direction. Vous trouverez les instructions de vote à compter de la page 4 de celle-ci.

Plier

Les procurations doivent nous parvenir avant le mardi 12 mai 2026 à 17 h (heure de l'Est).

VOTEZ PAR TÉLÉPHONE OU PAR INTERNET 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7 !



Pour voter par téléphone

- Composez le numéro figurant CI-DESSOUS au moyen d'un téléphone à clavier.

Sans frais 1 866 732-VOTE (8683)



Pour voter par Internet

- Allez sur le site Web suivant : www.voteendirect.com
- **Téléphone intelligent?**
Pour voter maintenant, scannez le code QR.



Pour recevoir des documents par voie électronique

- Vous pouvez vous inscrire afin de recevoir les documents destinés aux porteurs de titres par voie électronique à l'avenir en vous rendant à l'adresse www.centredesinvestisseurs.com.

Si vous votez par téléphone ou par Internet, NE RENVOYEZ PAS la présente procuration par la poste.

Voter par la poste ou par Internet constituent les seules méthodes possibles par lesquelles un porteur peut nommer un fondé de pouvoir autre que les représentants de la direction dont les noms figurent au verso de la présente procuration. Au lieu d'envoyer la présente procuration par la poste, vous pouvez opter pour l'une des deux méthodes décrites ci-dessus pour donner vos instructions de vote.

Si vous votez par téléphone ou par Internet, vous devrez fournir votre NUMÉRO DE CONTRÔLE, qui figure ci-dessous.

NUMÉRO DE CONTRÔLE



Nomination du fondé de pouvoir

Je/Nous, porteur(s) de titres de La Société Canadian Tire Limitée, nomme/nommons par les présentes : J. Michael Owens ou, à défaut de celui-ci, Greg Hicks ou, à défaut de celui-ci, Cynthia Trudell

OU

Écrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez, s'il ne s'agit pas de l'un des représentants de la direction nommés dans les présentes.

à titre de fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter pour le compte de l'actionnaire conformément aux directives figurant ci-dessous (ou, en l'absence de directives, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) et à l'égard de toutes les autres questions qui peuvent être soumises en bonne et due forme à l'assemblée annuelle des actionnaires de La Société Canadian Tire Limitée qui aura lieu à la Royal Bank Plaza, tour Nord, 200, rue Bay, bureau 1600, Toronto (Ontario), le jeudi 14 mai 2026 à 10 h (heure de l'Est) et à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement.

LES RECOMMANDATIONS DE VOTE SONT INDIQUÉES EN SURBRILLANCE

1. Élection des administrateurs

	Voter pour	Ne pas voter		Voter pour	Ne pas voter		Voter pour	Ne pas voter
01. Norman Jaskolka	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	02. Nadir Patel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	03. Cynthia Trudell	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Plier

2. Résolution consultative relative à la rémunération des dirigeants

Voter pour la résolution consultative relative à la démarche de la Société en matière de rémunération des dirigeants, dont le texte figure dans la circulaire d'information de la direction.

Voter pour	Voter contre
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Signature du fondé de pouvoir

Je vous autorise/Nous vous autorisons à agir conformément aux instructions figurant ci-dessus. Je révoque/Nous révoquons par la présente toute procuration donnée antérieurement à l'égard de l'assemblée. **En l'absence d'instructions de vote et si la procuration désigne les fondés de pouvoir de la direction, le droit de vote sera exercé selon les recommandations de la direction.**

Si vous votez pour le compte d'une société par actions, vous devez indiquer votre nom et votre fonction, par exemple « Jean Tremblay, président, pour le compte d'ABC Inc. ».

Signature(s)

Date

 / /

Titre auquel vous signez

États financiers intermédiaires – Cochez la case ci-contre si vous désirez recevoir les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion correspondant par la poste.

États financiers annuels – Cochez la case ci-contre si vous désirez recevoir les états financiers annuels et le rapport de gestion correspondant par la poste.

Circulaire d'information – Cochez la case ci-contre si vous désirez recevoir la circulaire d'information par la poste aux fins de la prochaine assemblée des porteurs de titres.

Si vous ne renvoyez pas votre procuration par la poste, vous pourrez vous inscrire en ligne pour recevoir le(s) rapport(s) financier(s) susmentionné(s) par la poste, à l'adresse www.computershare.com/listedistribution.

